



ASSOCIATION AVALLON MORVAN pour la PECHE

Siège social : 18, avenue des Chaumottes AVALLON 89200

Tél. : 03 86 34 01 09

Local de l'association : 17, rue Maison Dieu AVALLON 89200

Tél/Fax. : 03 86 34 15 30

Site internet : <http://aamp.chez.com/>

RAPPORT MORAL de Daniel Lulic

**Président de l'A.A.P.P.M.A. « Avallon-Morvan »
(Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)**

Aux Membres de l'Association

A Monsieur le Président de la Fédération (F.P.P.M.A. 89)

Assemblée générale annuelle ordinaire du 29 novembre 2015 (art.26-27 des statuts)

Copies pour information :

- Mr le Maire d'Avallon
- L'Yonne Républicaine

1) NOUVELLES DE LA PECHE EN FRANCE :

1.1 La carte de pêche

Le prix des cartes de pêche reste inchangé cette année. Je vous rappelle que la carte du regroupement réciprocaire EGHO/ CHI (Urne) vous permet aujourd'hui de pêcher dans 91 départements.

La vente des cartes est toujours réalisée par nos dépositaires, mais surtout par internet. Aujourd'hui nous ne disposons plus que 2 dépositaires pour vendre nos cartes de pêche. Le magasin « Au fil de l'eau » à Avallon qui distribue les cartes « papier » et « Internet » et la café « Quarré Crème » à Quarré-les-Tombes qui distribue uniquement les cartes « papier ». La vente des cartes pour 2016 reste inchangée, en revanche la Fédération a décidé de supprimer la vente des cartes « papier » dès 2017. Cela signifie que nous risquons de perdre la vente de cartes de pêche à Quarré-les-Tombes, si les choses restent dans l'état. Un membre de notre association présent demande que faire lorsqu'un pêcheur souhaite acquérir une carte de pêche pour un court séjour alors que le réseau internet est hors service !

Cartes de pêche	Tarifs 2015
CARTE ANNUELLE « PERSONNE MAJEURE » 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie - Tous modes de pêche	77,30 €
CARTE ANNUELLE INTERFEDERALE EHGO « PERSONNE MAJEURE » 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie - Tous modes de pêche	95.00 €
CARTE ANNUELLE « PERSONNE MINEURE » Jeune de 12 à 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie - Tous modes de pêche	20.00€
Le supplément EGHO (achat indépendante la carte annuelle)	30,00€
CARTE ANNUELLE « DECOUVERTE ENFANT » Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie - Tous modes de pêche	6.00 €
CARTE JOURNALIERE Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie - Tous modes de pêche	11.00 €
CARTE DECOUVERTE FEMME (Promotion) Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie - Tous modes de pêche à 1 ligne	32.00 €
CARTE HEBDOMADAIRE Validité 7 jours consécutifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie - Tous modes de pêche	32.00 €

2) RAPPORT D'ACTIVITES 2015 ET PERSPECTIVES 2016 :

2.1 Vente des permis de pêche en 2015

On observe toujours une grande stabilité des ventes de cartes pour cette année 2015. Les fluctuations annuelles des ventes pour chaque type de carte ne sont pas significatives.

2.2 Garderie

Nous disposons d'un garde-pêche particulier, il s'agit de Mr Bernard Beillard qui effectuent régulièrement des contrôles. Des autres contrôles ont été effectués par les agents des services publiques (Onéma, ONC, Gendarmerie, Agents ONF, etc.....). L'ONC qui est particulièrement efficace et rigoureux a effectué plusieurs contrôles sur Marrault et le Crescent, à notre demande.

Les principales dérives et infractions constatées sont toujours les mêmes (pêche à l'écrevisse sans permis, pêche de nuit au Crescent en dehors des parcours « carpe de nuit », pêche de la carpe de nuit à Marrault, camping sauvage.

2.3 Programme LIFE NATURE - Contrat Global CURE-YONNE

Le premier contrat territorial sur les grands lacs du Morvan avait été signé en 2003. Aujourd'hui, vient d'être signé le troisième contrat Global CURE-YONNE qui nous engage jusqu'en 2020 pour la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques pour les cinq ans à venir, sur un territoire englobant deux bassins versants de la Cure et l'Yonne amont. Ainsi de 2015 à 2020, 22 millions d'euros seront consacrés à la protection et l'amélioration des milieux naturels et aquatiques et à l'amélioration de la qualité des eaux souterraines.

Ce programme vient en complément au **Programme LIFE NATURE - continuité écologique** signé entre le Parc du Morvan et l'Union Européenne qui concerne les sites Natura 2000 de la Cure et du Cousin.

C'est une véritable chance pour nos rivières qui sont encore de bonne qualité, mais qui sont encore loin de disposer d'une densité de truites en rapport avec leur capacité d'accueil.

Tous ces programme de travaux concernent principalement :

- l'amélioration de la qualité d'eau des rejets domestiques et des stations d'épuration,
- la limitation dans l'utilisation des pesticides,
- la restauration des zones humides,
- la lutte contre le réchauffement des eaux de première catégorie,
- l'aménagement des obstacles à la remontée des poissons
- la pose de clôtures, l'aménagement d'abreuvoirs,
- l'arrachement de la renouée du japon (plante invasive).

Vous avez pu observer certains travaux qui viennent d'être réalisé ou qui sont encore en cours :

- aménagement de la buse sur le ru de Montmain au carrefour des routes de Lormes et Marrault,
- aménagement des Biefs de nombreux moulins sur le Cousin (passe à poissons au Moulin Cadoux et au moulin Léger, dérasement du moulin des Templiers, contournement du Moulin sapin, dérasement du Foulon Michot et du Foulon de la Rochette,
- Travaux prévus en 2016 (Seuil du lavoir de Pontaubert et les 3 ouvrages de la ville d'Avallon).

2.4 Renouveaulement de la concession des barrages EDF (CRESCENT et MALASSIS)

Les travaux de rénovation du barrage du Crescent se prolongent et continuent à perturber le débit de la moyenne Cure. Les bienfaits de l'augmentation du débit réservé sont bien réels ; l'augmentation de la densité de truitelles a été constatée et confirmée lors des pêches électriques réalisées en 2014 et 2015.

Le projet de construction de l'ascenseur à poissons au barrage de Malassis, qui est loin de faire l'unanimité, est toujours à l'étude.

Association de Défense du Trinquelin

Nous agissons toujours de concert avec l'Association de Défense du Trinquelin, pour les opérations de nettoyage des berges menées en commun durant l'été, pour la gestion du barrage de Saint Agnan et de l'usine de traitement d'eau gérée par la Lyonnaise des Eaux. Les points de frictions concernent principalement :

- le soutirage d'eau printanier et automnal supérieur au contrat,
- le surstockage estival au détriment du débit d'étiage du Trinquelin,
- la qualité des rejets des eaux de lavage des filtres de l'usine de traitement d'eau potable de St Agnan.

Dotation EHGO - Subvention Agence de l'eau

Plusieurs acquisitions sont engagées :

- Achat effectué du terrain situé au droit de la mise à l'eau de Queuzon au Crescent,
- Achat en cours du petit étang situé sur le ru de Tancoïn à Quarré-les-Tombes (difficultés rencontrées),
- Achat effectué de l'étang de Bussièrès sur la Romanée pour le rétablissement de la continuité écologique.

2.6 Tir des Cormorans Sur les eaux libres (Cure et Crescent)

Quatre autorisations de tirs sur les eaux libres ont été demandées par la Fédération pour des chasseurs assermentés afin de réguler les cormorans sur la commune d'Asquins, le Crescent, l'étang de Marrault et l'étang du Griottier Blanc. Le préfet est réticent au tir des cormorans et les autorisations de sont pas encore accordées.

3) ACTIONS SPECIFIQUES 1^{ère} CATEGORIE :

3.1 Bilan de la saison 2015

L'année 2015 a connu une bonne pluviométrie printanière, suivie d'un étiage sévère qui s'est traduit par un fort déficit d'eau en juillet-août.

Nous avons constaté un assèchement des différents ruisseaux (Ru de la lie - ru de Montmain - Ru du Chapitre). Les niveaux d'eau restent inquiétants car les précipitations d'automne ne sont toujours pas survenues à la fin novembre.

3.2 Pollution

Aucune pollution notable n'a été observée cette année.

3.3 Travaux d'entretien

- 3 journées de nettoyage effectuées sur la Cure entre le Crescent et St André-en-Morvan.
- 1 journée de débroussaillage au Griottier Blanc réalisée par l'ESAT de Montsaugé.
- Une dizaine de journées de nettoyage réalisées sur le Cousin et le Trinquelin par l'Association de sauvegarde du Trinquelin.

3.4 Alevinages

- Alevinage d'ouverture : 300 kg de truites Fario et arc surdensitaires répartis sur la Basse Cure et sur le Cousin à l'aval d'Avallon et réalisé en 2 alevinages (mars & mai),
- Alevinage du Griottier Blanc : 50 kg de truites Fario, 375 Kg de truites Arc en Ciel,
- Alevinage DE 2000 ombrets sur la Cure.

3.5 Alevinage en ombrets

Pour la 9^{ème} année consécutive, nous avons réalisé un alevinage de 2000 ombrets sur la moyenne Cure, en participation avec la Fédération de l'Yonne qui nous apporte toujours son soutien.

Des poissons, dont la taille varie de 20 à 38 cm, sont régulièrement capturés entre le lac de Malassis et le Chalet du Montal.

3.6 Le Griottier Blanc

La fédération nationale de la Pêche a délivré le la bel « Parcours passion » au Griottier Blanc.

Ce label vise à mettre en valeur des sites de pêche se distinguant par la qualité de l'environnement et leur gestion piscicole.

La période d'ouverture

Suite à l'enquête de 2013, réalisée par la Fédération de pêche au niveau national, il nous avait semblé que nous aurions bientôt la possibilité de fixer librement les périodes d'ouverture de la pêche pour ce type de réservoir exclusivement dédié à la pêche à la mouche. Aucune action ne semble encore engagée à ce jour.

3.7 Pêche électriques

De nouvelles pêches électriques ont été réalisées en 2015 sur la moyenne Cure par la Fédération de pêche pour établir un bilan de la faune benthique et des poissons, suite à l'augmentation du débit réservé et l'aménagement des ruisseaux affluents. L'augmentation de la densité de truites, ainsi que la forte population de chabots ont été confirmées.

3.7 Déclassement de la basse-Cure

Le dossier de déclassement de 1^{ère} en seconde catégorie de la partie de Cure située entre Malassis et Sermizelles est en cours de traitement par la Fédération ; le dossier sera présenté au préfet en 2016.

3.8 Parcours Mouche du moulin Cadoux

Mr Lulic évoque le « parcours mouche » de Moulin Cadoux avec la possibilité de l'ouvrir à la pêche (toujours uniquement à la mouche) pendant toute la période d'ouverture de 1^{ère} catégorie. Cette possibilité semble convenir à une très large majorité de membres présents.

4) ACTIONS SPÉCIFIQUES 2^{ème} CATEGORIE :

4.1 Travaux / Entretien

Etang du Chapître

- 1 journée pour le débroussaillage de la digue et du chemin,

Etang de Marrault

- 2 journées pour le débroussaillage de la pêcherie, du chemin et des rives,

4.2 Etang de Marrault

Des sociétaires présents évoquent la possibilité d'agrandir les parcours de pêche de la carpe de nuit. Cependant la plupart des autres sociétaires déplorent l'incivilité de certains pêcheurs de carpe et n'y sont pas favorables.

La mise en place de frayères flottantes est évoquée, c'est une éventualité qui peut être étudiée mais qui demande beaucoup de travail.

Aménagement de caches

Nous avons procédé à l'abattage d'une quarantaine d'arbres qui ont été couchés dans l'eau pour constituer des caches pour le fretin en hiver, mais aussi des postes à carnassiers.

Alevinage prévu cette année à Marrault :

- 300 kg de gardons et tanches et 50 kg de brochets en provenance du Chapître,
- 800 kg de gardons, dont 130 kg déjà déversés en octobre,
- 150 kg de brochets.

4.3 Vidange du Chapitre

Nous avons réussi à ouvrir la vanne de vidange qui était cassée fermée. La vidange s'est effectuée début novembre et le poisson a été transféré à Marrault :

- 50 kg de brochets
- 300 kg de tanches et gardons,

L'étang restera vide le temps de remplacer la pelle et de conforter la digue qui présente plusieurs fuites.

4.4 Etang de Bussières

A notre demande, la Fédération de pêche s'est portée acquéreur de l'étang de Bussières qui était à vendre. Cet étang, qui a des effets désastreux sur la rivière Romanée, devait être arasé dans le cadre de la continuité écologique. La vidange de l'étang est programmée sur plusieurs mois de sorte à permettre la végétalisation progressive des boues de sorte à ne pas envaser le lit de la Romanée.

5) FETE DE LA PECHE DU 6 JUIN 2015

La journée de la fête de la pêche du 6 juin qui s'est déroulée à Marrault a eu un succès très modeste. Peu de jeunes se sont déplacés, c'est bien dommage. Je tiens à remercier les membres du GPS et du Pêcheur Morvandiau qui se sont joints à nous pour l'animation de cette journée.

6) RESULTATS FINANCIERS 2015 PROVISOIRES ET PREVISION BUDGETAIRE 2016 :

En bref, et comme vous le constaterez dans un moment à la présentation des comptes 2015 arrêtés au 31 octobre 2015 :

- Les recettes sont de nouveau conformes aux prévisions,
- Les dépenses conformes au budget prévisionnel prévu déficitaire (encore merci à Pierre Fouilloux notre trésorier)
- Présentation des comptes 2015 arrêtés à fin novembre par le Trésorier : (voir annexe 2)
- Compte d'exploitation annuel. Bilan provisoire au 31/10/2105
- Avis et commentaire de Monsieur l'Expert Comptable.
- Approbation des comptes 2015 par l'Assemblée Générale et quitus aux Administrateurs.

- Présentation du budget prévisionnel 2016.
- Approbation du rapport moral 2015 du président.

7) CALENDRIER DES ELECTIONS

- Aujourd'hui : Election du nouveau bureau et des 2 représentants à l'A.G. de la Fédération de l'Yonne,
- **Mars 2016 : Election des membres du Conseil d'administration et du Bureau de la Fédération.**

**Daniel Lulic
Président**

A handwritten signature in black ink on a light blue background. The signature is stylized and appears to read 'Daniel Lulic'.

N.B.

Ce rapport, ainsi que le procès-verbal de cette assemblée générale 2015 pourront être consultés sur notre site <http://aamp.chez.com>